

## TRAVAUX DE RESTAURATION DU MONTGOGER AU DROIT DU PLAND D'EAU COMMUNAL DE SAINT-EPAIN (37)

Les travaux ont été réalisés sur un terrain communal dans le cadre du projet de restauration de la Manse et de ses affluents 2010-2016. Sans toucher au plan d'eau, ils ont consisté à remettre en mouvement cet affluent de la Manse qui le contourne.

**Maître d'ouvrage :** Syndicat de la Manse et de ses Affluents

**Période de réalisation et durée des travaux :** fin juin 2012

### Présentation des objectifs des travaux effectués :

- atteindre le bon état écologique de la Manse d'ici 2027 en améliorant la qualité chimique de l'eau, la qualité physique (diversité du fond des lits, de la forme des berges, des vitesses de courant...), la diversité de la faune (certaines espèces indicatrices comme la truite sont visés).
- sécuriser les abords du ruisseau (problème d'érosion généralisée) et embellir le site

**Coût total et financements du projet :** 4 000 €HT

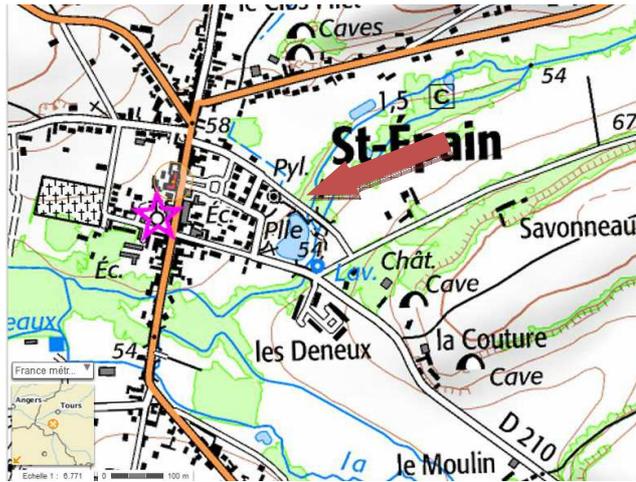
20 % syndicat, 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne, 15 % Département 37 et 15 % Région Centre

**Entreprise / Régie :** SARL VARVOUX TPF et SARL Environnement 41

### Descriptif technique des travaux réalisés :

Les travaux ont été réalisés avec une pelleteuse, un camion et en moyenne 3 personnes. Le chantier a nécessité 4 camions de pierres (issus d'une carrière et d'un champ cultivé), 24 mètres de boudins de coco et des pieux de bois. Aucun apport de terre n'a été réalisé. Le curage de la buse facilite les écoulements de l'amont vers l'aval en période de crue.

La mise en place de cailloux a conforté la berge dont l'érosion menaçait le chemin. La mise en place de cailloux et le rétrécissement du lit améliore l'oxygénation des eaux en période d'étiage (lorsque les débits sont faibles), et évite le dépôt de sédiments (principe d'autocurage). Le réaménagement (retalutage) des berges en pente douce en limite l'érosion et est plus sécurisant pour les promeneurs. Sous le pont, il protège son assise béton (cercles rouge) mis à l'épreuve lors des crues.



avant



pendant



avant



pendant



juste après



après



pendant



après



**Etat des lieux avant / après :**

Une pêche électrique réalisée le 26 juin a permis d'établir un état biologique initial du site  
 La mise en place de cailloux a conforté la berge, dont l'érosion menaçait le chemin  
 Les berges ont facilement été colonisées par une végétation spontanée qui pousse dans les zones humides, contribuant ainsi à filtrer les eaux

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)

**Observations éventuelles**

résultats des IPR : 2010 : 26.4 (MAUVAIS) ; 2015 : 26.9 (MAUVAIS) Malgré une  
 augmentation significative des espèces d'eaux vives, l'IPR reste stable notamment à cause du nombre très important de poissons capturés (très  
 supérieur à celui attendu) ce qui dégrade une des métriques (nb total d'espèces) ce qui ne permet pas d'améliorer la note. Il convient de  
 relativiser puisque ce nombre est dû à la présence de vairons ce qui est attesté d'une meilleure dynamique du cours d'eau suite aux travaux  
 réalisés.

**Informations sur les aspects administratifs :**

Travaux inscrits dans un contrat territorial avec autorisation loi sur l'eau (DIG)

**Informations complémentaires sur la prestation :**

Automne 2012 : plantations de végétaux (frênes, saules...) sur une berge afin de la renforcer grâce  
 aux racines des arbres  
 . Étés suivants : l'absence d'entretien régulier sur des pieds de berges jouera un rôle favorable pour  
 le milieu : caches et abris pour la faune terrestre et aquatique  
 . 2014/2015: réalisation d'une pêche électrique pour évaluer l'impact des travaux sur le milieu  
 (évolution des poissons en quantité et variété)

**Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :**

Diaporama avant-juste après travaux (<http://www.sainte-maure-de-touraine.fr/userfiles/files/syndicat-manse-diaporama-travaux.pdf>) (du coup, en mettant ce lien, ça vaut le coup de supprimer des photos je pense)

**Commentaires :**

Lieu public = bonne communication // Lieu très entretenu = parfaite réalisation de chantier // Mise  
 en place de 3 panneaux d'information sur les travaux et le cours d'eau concerné (le Montgoger)

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :**

TMR : Jonathan LEPROULT - 02 47 40 94 30 - [manse.techniques@orange.fr](mailto:manse.techniques@orange.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux :

Maud VILLATE-MEUNIER - place de l'église - Mairie - 37800 SEPMES